

**Certification complémentaire,
enseignement d'une discipline en
langue vivante étrangère**

Contexte national et académique : enseignement en LVE (EMILE et DNL)



Les 10 mesures pour améliorer l'enseignement des langues vivantes

Mesure n°1 Favoriser une précocité de l'exposition	Mesure n°2 Favoriser une régularité de l'exposition	Mesure n°3 Favoriser la pratique systématique de l'anglais	Mesure n°4 Rendre l'enseignement des langues plus structuré et progressif
Mesure n°10 Créer un baccalauréat français international	10 mesures		Mesure n°5 Utiliser toutes les ressources du numérique et de l'intelligence artificielle
Mesure n°9 Multiplier les écoles et établissements bilingues et internationaux	Mesure n°8 Mieux accompagner les professeurs pendant leur formation continue	Mesure n°7 Mieux accompagner les professeurs pendant leur formation initiale	Mesure n°6 Inscrire le parcours des élèves dans un cadre de référence européen

<https://eduscol.education.fr/cid153445/plan-langues-vivantes.html>



éduscol POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE
Informier et accompagner les professionnels de l'éducation

Entrez votre recherche

Accueil du portail > Formation des enseignants > Contenu et pratiques d'enseignement > Scolarité et parcours de l'élève > Vie des écoles et des établissements > Formation des enseignants

Accueil du portail > Formation des enseignants > Consulter le plan national de formation > Plan langues vivantes

Plan langues vivantes

Un plan d'actions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères

Imprimer



Le plan langues vivantes poursuit son déploiement. Dix mesures concrètes sont mises en œuvre sur la base des propositions du rapport « Propositions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères, oser dire le nouveau monde »

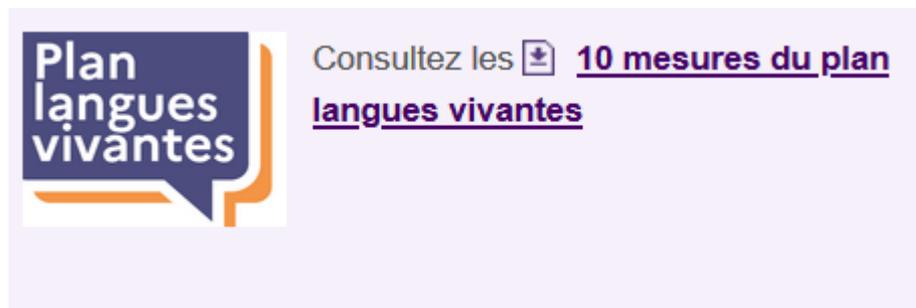
Plan langues vivantes

Consultez les [10 mesures du plan langues vivantes](#)

Consultez les « Propositions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères, oser dire le nouveau monde »

Au niveau national

Le plan langues vivantes, lancé au premier semestre 2019, poursuit son déploiement cette année. Ce plan émane d'un rapport rédigé par Chantal Manes, inspectrice générale d'anglais, et Alex Taylor, journaliste anglophone et francophile, en 2018.



Au niveau académique



Langues et
attractivité:
une priorité
académique



- Une volonté d'offrir aux élèves des parcours ouverts sur l'Europe et le monde
- Un déploiement de l'enseignement de disciplines non linguistique en LVE
- Des pôles linguistiques renforcés dès la maternelle

Les éléments phares du plan d'action pour 2020-21

- Poursuite du développement d'écoles favorisant des parcours linguistiques renforcés
- Certification complémentaire des enseignants dans le premier et le second degré
- Captain Kelly : assistant vocal innovant au service de l'apprentissage de l'anglais à l'école élémentaire (expérimentation dans le 91, 92 et 95)
- Test de positionnement pour les élèves en fin de 3ème
- Une attestation de niveau de langue adossé au diplôme du baccalauréat
- La démarche de labellisation Euroscol : valoriser le travail d'une école ou d'un établissement autour de l'apprentissage plurilingue et de l'ouverture à l'international.

Plan langues vivantes : les ressources nationales et académiques

- **Guide pour l'enseignement des langues** **Guide pour l'enseignement des langues vivantes étrangères** (guide 1^{ère} partie)
- Exemples de progressions du cycle 2 au cycle 3 (guide 2^{ème} partie) :
- **allemand**
- **anglais**
- **espagnol**
- **italien**

<https://eduscol.education.fr/pid34145-cid143570/guide-pour-l-enseignement-des-langues-vivantes-etrangees.html>



Plan langues vivantes : les ressources nationales et académiques

Guide pour l'enseignement
en langue vivante étrangère
- Oser les langues vivantes
étrangères

eduscol.education.fr/cid150069/guide-pour-enseignement-langue-vivante-etrangere.html

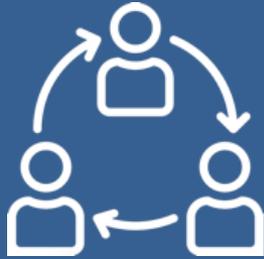


Pourquoi enseigner une discipline/un champ disciplinaire en langue vivante étrangère?



Objectifs majeurs :

- favoriser l'ouverture européenne et internationale
- favoriser l'apprentissage des langues



une plus-value
pour les élèves

- Un contexte différent de celui du cours de LV
- Des situations de communication variées et concrètes
- Un transfert qui incite au développement de stratégies de contournement
- Une autre approche de la discipline via un autre éclairage socio-culturel



une plus-value
pour l'enseignant

- Des compétences professionnelles valorisées
- Un décentrement et une évolution des pratiques (réflexion sur les enjeux didactiques et pédagogiques)
- Diversification des pratiques pédagogiques
- Opportunité de développement professionnel



une plus-value
pour l'école /
l'établissement

- Ouverture européenne
- Interdisciplinarité
- Ouverture à la culture de l'autre et approfondissement de la connaissance de sa propre culture
- Un enseignement attractif

Modalités / Attendus

➤ Calendrier :

- Inscription par internet du **vendredi 16 octobre au lundi 16 novembre 2020 minuit**.
- Les inscriptions s'effectuent sur le [portail Cyclades](#).
- envoi du mémoire avant **le mercredi 16 décembre 2020**
- épreuve orale : **du lundi 8 février au vendredi 12 février 2021**

➤ [BO du 12 février 2004](#), du [8 octobre 2005](#) et [BO n°30 du 25 juillet 2019](#).

Modalités /Attendus

- [BO n°30 du 25 juillet 2019](#) et note de service 2019-104
- [Rapport du jury](#) publié chaque année sur le site du SIEC

Pour le premier degré :

- ❖ Domaines disciplinaires : mathématiques, histoire et géographie, sciences et technologie, enseignements artistiques (incluant l'éducation musicale et les arts visuels), éducation physique et sportive
- ❖ Langues : allemand, anglais, espagnol ou italien

Le mémoire / rapport

- 5 pages maximum dactylographiées
- [Page de garde à intégrer](#) (site du SIEC)
- Tout en français
OU 50% en français/50% en LVE
OU tout en LVE
- curriculum vitae détaillé précisant les titres et diplômes obtenus en France ou à l'étranger, les expériences, formations, séjours à l'étranger...
- conçu comme un outil de réflexion et de préparation, et non comme un simple curriculum vitae
- sert de soutien à l'entretien avec le jury. Il n'est pas destiné à être lu ni redit à l'identique

Les rapports comportant au moins une partie en LVE sont appréciés par le jury.

L'épreuve orale devant un jury

- 1ère partie en langue étrangère (20 minutes)
 - 10 minutes de présentation du candidat :
se présenter, présenter ses motivations, ce qui amène à se projeter dans ce type d'enseignement
Parler de son expérience en classe, d'un projet mis en œuvre ou projeté
Montrer que depuis la rédaction du rapport, la réflexion a progressé.
 - 10 minutes de questions du jury
- 2ème partie en français : 10 minutes d'entretien avec le jury

2e partie : entretien avec le jury

doit permettre au jury :

- d'apprécier les connaissances du candidat concernant les contenus d'enseignement, les programmes et les principes essentiels touchant à l'organisation du domaine disciplinaire et, le cas échéant, à l'option correspondant à la certification complémentaire choisie ;
- d'estimer ses capacités de conception et d'implication dans la mise en œuvre, au sein d'une école, d'enseignements ou d'activités en rapport avec ce domaine.

Critères d'évaluation

- La maîtrise de la langue étrangère (niveau B2 du CECRL) : capacité à s'exprimer en continu et à participer efficacement à un échange en langue étrangère
- La motivation et les qualités de communication et de réactivité
- La réflexion sur les spécificités didactiques et pédagogiques d'une DNL/de la démarche EMILE : Capacité à s'interroger sur la différence entre un enseignement en langue et l'enseignement de la langue

Critères d'évaluation

- La connaissance du cadre institutionnel : Textes, sites institutionnels
 - Eduscol : en particulier l'onglet «europe-monde»
 - Emilangues : en particulier le volet DNL
 - France Education International : en particulier l'onglet «programmes de mobilité»
 - CANOPE

- La réflexion sur l'enjeu de l'interculturalité et de l'ouverture internationale

- La capacité à concevoir un projet d'échange (réel et/ou virtuel) dans une perspective interculturelle et pluridisciplinaire

Comment se préparer à la certification complémentaire ?

- Lire le rapport du jury (conseils, ressources, référence des textes de cadrage)
- Observer et/ou visionner des séances de DNL/EMILE
- Echanger avec des collègues pratiquant déjà des séances de DNL/EMILE
- Consulter les sites institutionnels
- Consulter le site de la DSDEN 78 :

<http://www.ac-versailles.fr/dsden78/pid39532/bilinguisme.html>

Points de vigilance (rapport du jury)

- motivation reposant exclusivement sur un projet personnel
- absence de référence aux élèves
- maîtrise insuffisante de la didactique
- motivation reposant uniquement sur le souhait de valider un niveau en LVE
- bonne maîtrise de la langue sans aucune connaissance des enjeux de l'enseignement en DNL/EMILE
- absence de distance réflexive
- méconnaissance des ressources institutionnelles sur l'enseignement en DNL et des dispositifs de mobilité à l'étranger

Accompagnement

Pour les personnes inscrites à l'examen de certification complémentaire :

- Relecture à la demande du dossier de 5 pages et conseils
- Conseils pour la préparation de l'entretien oral